

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

15 Décembre 2017

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département - actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à l'apprentissage au CD13

L'an deux mille dix-sept et le Vendredi quinze Décembre, à quatorze heures, le Conseil départemental s'est réuni en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA,
Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET,
Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC,
Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI
MARINO, Maurice DI NOCERA, Jean-Claude FERAUD, Gérard GAZAY,
Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Jean-Noël GUERINI,
Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Claude JORDA,
Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Eric LE DISSES, Lucien LIMOUSIN,
Véronique MIQUELLY, Yves MORAINÉ, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-
Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO,
René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI,
Michèle RUBIROLA, Patricia SAEZ, Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY,
Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI,
Frédéric VIGOUROUX

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Gérard FRAU donne procuration à Claude JORDA,
Richard MALLIE donne procuration à Sandra DALBIN,
Christophe MASSE donne procuration à Geneviève TRANCHIDA,
Danielle MILON donne procuration à Patrick BORE,
Lionel ROYER-PERREAUT donne procuration à Marine PUSTORINO,
Josette SPORTIELLO donne procuration à Benoît PAYAN

ÉTAIT ABSENT :

Hélène GENTE-CEAGLIO

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département - actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à l'apprentissage au CD13

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°1

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, les créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°2

Recours à l'apprentissage au Conseil départemental au titre de l'année 2018

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, le recours à l'apprentissage
au Conseil départemental au titre de l'année 2018.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°3

Création de 180 emplois saisonniers pour la période estivale

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création de 180 emplois
saisonniers pour la période estivale.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°4

Effectif théorique budgétaire relatif aux emplois permanents de titulaires au 01/01/2018.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, l'effectif théorique
budgétaire relatif aux emplois permanents de titulaires au 01/01/2018.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département - actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à l'apprentissage au CD13

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°5

Création d'un emploi de catégorie A chargé de mission patrimoine auprès du DGS pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché principal territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A chargé de mission patrimoine auprès du DGS pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché principal territorial.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département - actualisation des taux de vacances des médecins DPMIS-DITAS et recours à l'apprentissage au CD13

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°6

Création d'un emploi de catégorie A cadre administratif pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A cadre administratif pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°7

Création d'un emploi de catégorie A chargé de mission pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A chargé de mission pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°8

Création d'un emploi de catégorie A médecin à 50 % ETP auprès du service prévention santé des jeunes et des adultes pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A médecin à 50 % ETP auprès du service prévention santé des jeunes et des adultes pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°9

Création d'un emploi de catégorie A chargé de mission pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A chargé de mission pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacances des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°10

Création d'un emploi de catégorie A chargé de mission pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A chargé de mission pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°11

Création d'un emploi de catégorie A chef de publicité média planneur pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi de rédacteur territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A chef de publicité média planneur pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi de rédacteur territorial.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°12

Création d'un emploi de catégorie A journaliste multimédia pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A journaliste multimédia pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°13

Transformation d'un emploi de catégorie A chargé de mission sûreté et prévention auprès du DGS pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°5p du 21 octobre 2016.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la transformation d'un emploi de catégorie A chargé de mission sûreté et prévention auprès du DGS pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°5p du 21 octobre 2016 en un emploi chargé de mission prévention sûreté pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°14

Transformation d'un emploi de catégorie A médecin de PMI de territoire pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°8d du 26 juin 2015.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la transformation d'un emploi de catégorie A médecin de PMI de territoire pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°8d du 26 juin 2015 en un emploi de médecin de PMI de territoire à 50 % ETP pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacances des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°15

Transformation d'un emploi de catégorie A médecin responsable du suivi sanitaire des mineurs relevant de l'ASE à 60 % ETP pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu des délibérations n°51 du 17 octobre 2017 et n° 7n du 30 juin 2017.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la transformation d'un emploi de catégorie A médecin responsable du suivi sanitaire des mineurs relevant de l'ASE à 60 % ETP pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu des délibérations n°51 du 17 octobre 2017 et n° 7n du 30 juin 2017 en 1 emploi de médecin référent protection enfance à 60 % ETP pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département - actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à l'apprentissage au CD13

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°16

Transformation d'un emploi de catégorie A gestionnaire référentiel patrimoine pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°8b du 26 juin 2015.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la transformation d'un emploi de catégorie A gestionnaire référentiel patrimoine pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°8b du 26 juin 2015 en un emploi d'adjoint au chef de service atelier, études, programmation pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°17

Modification d'un emploi de catégorie A, collaborateur de groupe d'élus pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 13aa du 29 octobre 2012.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A, collaborateur de groupe d'élus pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 13aa du 29 octobre 2012.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°18

Modification d'un emploi de catégorie A adjoint au chef du protocole et des relations publiques pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 27 du 24 octobre 2003.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A adjoint au chef du protocole et des relations publiques pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 27 du 24 octobre 2003.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°19

Modification d'un emploi de catégorie A, directeur de l'achat public pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°7q du 30 juin 2017.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A, directeur de l'achat public pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°7q du 30 juin 2017.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département - actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à l'apprentissage au CD13

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°20

Modification d'un emploi de catégorie A chargé de mission responsable des relations délégué/direction sur les problématiques aménagement du territoire, projets structurants Marseille et coopération intercommunale pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 7n du 14 octobre 2011.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A chargé de mission responsable des relations délégué/direction sur les problématiques aménagement du territoire, projets structurants Marseille et coopération intercommunale pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 7n du 14 octobre 2011.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°21

Modification d'un emploi de catégorie A coordinateur de projets politique de la ville pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 8y du 25 octobre 2013.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A coordinateur de projets politique de la ville pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 8y du 25 octobre 2013.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département - actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à l'apprentissage au CD13

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°22

Budget annexe du Centre Médico-Psycho Pédagogique Départemental (CMPPD)

Création d'un emploi de catégorie A médecin pédopsychiatre à 80 % ETP pouvant être pourvu par un agent contractuel par suppression de 29h30 de vacations correspondantes.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A médecin pédopsychiatre à 80 % ETP pouvant être pourvu par un agent contractuel par suppression de 29h30 de vacations correspondantes.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département - actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à l'apprentissage au CD13

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°23

Budget annexe du Centre Médico-Psycho Pédagogique Départemental (CMPPD).

Création d'un emploi de catégorie A psychologue pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi de psychologue de classe normale.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A psychologue pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi de psychologue de classe normale.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°24

Création de vacations à un taux horaire de 13,24 € bruts et à raison de 25/heures hebdomadaires maximum pour le recours à un psychologue à la maison départementale de l'adolescent.

Création des vacations à un taux horaire de 24,64 € bruts pour le recours à un agent vacataire de catégorie A intervenant en qualité d'expert sur le secteur culturel.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création de vacations pour le recours à un psychologue à la MDA et pour le recours à un expert de catégorie A sur le secteur culturel.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°25

Recours à des agents contractuels pour une durée ponctuelle (accroissement temporaire d'activité), en application des dispositions de l'article 3-1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, le recours à des agents contractuels pour une durée ponctuelle (accroissement temporaire d'activité) soit, trois agents de catégorie B et quatre agents de catégorie C pour le LDA (budget annexe) et un agent de catégorie A au sein des services départementaux.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°26

Modification des taux horaires des médecins vacataires DPMIS/DITAS.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification des taux
horaires des médecins vacataires DPMIS/DITAS.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département -
actualisation des taux de vacations des médecins DPMIS-DITAS et recours à
l'apprentissage au CD13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°27

Actualisation des taux de vacation applicables aux agents vacataires de catégorie A, B et C
des filières administrative et technique.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, l'actualisation des taux de
vacation applicables aux agents vacataires de catégorie A, B et C des filières administrative et
technique.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée